

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU MARDI 30 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente juillet à 17h, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations d'Aleria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 26 juillet 2024	Date d'affichage : 07/08/2024
Membres en exercice : 40	Membres présents : 17
Procurations : 4	Nombre de votes : 21
Pour : 21	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - ANGELI Paul - BUSSETTA Jean-Yves - CASANOVA André – CHEYNET Patrick - FRANCESCHI Jean-Claude - GIULY Martin - LUCIANI Dominique - MAURIZI Pancrace - MEDORI Séverin - PALMIERI Michel - PAOLACCI Jean-Toussaint - PIETRI-FILIPPI Ghislaine - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROUBY Jean-Pierre - TADDEI Laurence - VENTURINI Dominique

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES : GIACOBETTI Xavier (à PAOLACCI Jean-Toussaint) - GROSSI Christelle (à MEDORI Séverin) - MARIANI Marthe (ALESSANDRINI Anthony) - ROSSI Pierre (à VENTURINI Dominique)

MEMBRES ABSENTS : - ANGELINI Colomba - BALDOVINI Anthony - BONIFACI Jean-François – BONY Sarah - CALENDINI Isabelle - CASTELLANI Jean-Charles - CHESSA Pascal - DOMPIETRINI Pierre-François - GIUNGANTI Paul - GOZZI Dominique - LUIGGI Laure - MARCHETTI Laurent - NOIRALT-ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - PAOLI Jean-François - PIRAS Marie-Antoinette - PISTORESI-RAMAZOTTI Jeanne - SANTELLI Jean-Baptiste - VANUCCI Bernard

OBJET : AVANCEMENT DE GRADE ANNEE 2024 CATEGORIE C FILIERE TECHNIQUE – CREATION DE POSTE

La présente séance du Conseil Communautaire fait suite à celle du 26 juillet 2024 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L. 2121-17, « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum »

Le Président expose au Conseil qu'en 2024, 4 agents de catégorie C appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux sont promouvables dans le grade supérieur.

Il indique qu'il souhaite que les agents concernés qui occupent actuellement les grades d'adjoints techniques territoriaux principaux 2^{ème} classe puissent être promus au grade d'adjoints territoriaux principaux 1^{ère} classe, échelle C3 de rémunération.

02B-200015162-20240730-2024-39-DE

Accusé certifié exécutoire

A cet effet, le Président propose au Conseil Communautaire de procéder par délibération à la création des emplois correspondant, soit quatre (04) emplois permanents d'adjoints techniques territoriaux principaux 2^{ème} classe d'une durée de 35h de service hebdomadaire.

Le Conseil,

Oui l'exposé du président,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- D'accéder à la proposition de Monsieur le Président,
- De créer 4 emplois permanents d'Adjoint Techniques Territoriaux Principaux de 1^{ère} classe, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire, relevant du grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe, conformément aux dispositions statutaires régissant la Fonction Publique Territoriale,
- De pourvoir les emplois ainsi créés conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant les conditions générales et particulières de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,
- D'inscrire, en tant que de besoins, les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés et les charges sociales s'y rapportant, au budget de la Communauté de Communes de l'Oriente, aux article et chapitre prévus à cet effet.

Nombre de votants :

Pour : 21 Contre : 0 Nuls : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,

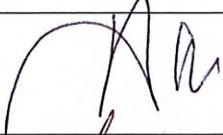
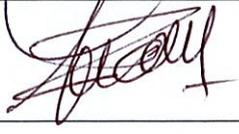
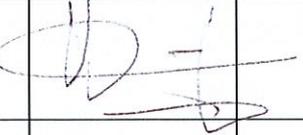
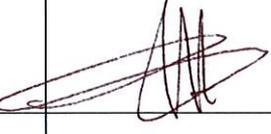
Le Président,
Jean-Claude FRANCESCHI

A collection of approximately 15 handwritten signatures in black and blue ink, arranged in a loose grid. Some signatures are accompanied by small initials or marks. The signatures vary in style, from cursive to more blocky or stylized forms.

02B-200015162-20240730-2024-39-DE

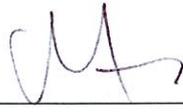
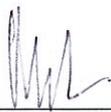
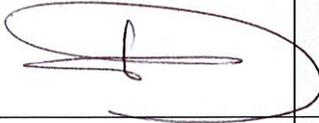
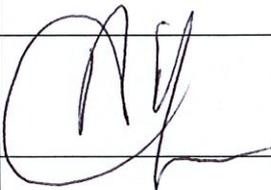
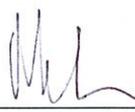
Accusé certifié exécutoire

Réception Par le Procureur le 06/08/2024

	C : Contre	SIGNATURE	POUVOIR A :	
			NOM PRENOM	SIGNATURE
ALESSANDRINI Anthony				
ANGELI Paul				
ANGELINI Colomba				
ANTONETTI Jean-Marie				
BALDOVINI Antony				
BONIFACI Jean-François				
BONY Sarah				
BUSSETTA Jean-Yves				
CALENDINI Isabelle				
CASANOVA André				
CASTELLANI Jean-Charles				
CHESSA Pascal				
CHEYNET Patrick				
DOMPIETRINI Pierre-François				

02B-200015162-20240730-2024-39-DE

Accusé certifié exécutoire

FRANCESCHI Jean-Claude	Réception par le préfet : 06/08/2024			
GIACOBETTI Xavier				
GIUGANTI Paul				
GOZZI Dominique				
GROSSI Christelle				
GIULY Martin				
LUCIANI Dominique				
LUIGGI Laure				
MARCHETTI Laurent				
MARIANI Marthe				
MAURIZI Pancrace				
MEDORI Séverin				
NOIRALT-ROSSI Patricia				
ORSUCCI Christian				
PALMIERI Michel				

02B-200015162-20240730-2024-39-DE

Accusé certifié exécutoire

PAOLI Jean-François	Réception par le préfet : 06/08/2024			
PAOLACCI Jean-Toussaint	P	[Signature]		
PIETRI-FILIPPI Ghislaine	Pour	[Signature]		
PISTORESI-RAMAZZOTTI Jeanne				
PIRAS Marie-Antoinette				
RICCIARDI-SAEZ Célia	Pour	[Signature]		
ROSSI Pierre	P		VENTURINI	[Signature]
SANTELLI Jean-Baptiste				
TADDEI Laurence	Pour	[Signature]		[Signature]
VANNUCCI Bernard				
VENTURINI Dominique	P	[Signature]		